

Mairie de Tourville Sur Odon 4 Rue du château 14210

Tél: 02 31 80 99 80

Mail: mairie-tourville-sur-odon@wanadoo.fr

Date de convocation : 04 Mai 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le 15 Mai, à 20h 30, Le Conseil Municipal de la Commune de Tourville sur Odon, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Didier BOULEY Maire.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Mai 2023

Etaient présents :

Fabienne MANSION - Catherine REGNIER - Nicolas RENARD - Claire BARUCHELLO - Aurélie BLONDEL - Laurence COUDRAIS - David HEBERT - Olivier HUET - Olivier LE MEILLEUR - Jérôme VIBERT

Le conseil municipal est composé de 13 membres en exercice, 11 membres sont présents

Absente : Françoise LAMBERT Absente excusée : Carole TURQUETIL

Absent représenté :

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Madame MANSION Fabienne est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal du précédent conseil est approuvé.

Ordre du jour de la séance :

- Aide FIPHFP pour personnel communal Délibération
- Loyer logement 26 Route de Bretagne Délibération
- Présentation du projet de PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) du PLUI HM) Délibération
- Emploi saisonnier service technique
- Projet Commémoration libération de la commune par la 15th Scottish Division
- Informations diverses
- Tour de table

❖ Ordre du jour :

Aide FIPHFP pour personnel communal – Délibération n° 15-05-2023-01

Une employée communale peut bénéficier d'une aide pour un appareillage auditif. Cette aide, d'un montant de 1 700€, financée par le FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) ne peut être versée qu'à la collectivité employeur. Il est proposé au Conseil Municipal de donner son accord pour le remboursement de cette somme à l'agent communal. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

➤ Loyer logement 26 Route de Bretagne – Délibération n° 15-05-2023-02

Le logement communal, situé au 26 route de Bretagne, sera disponible à partir du 1er Août 2023.

A l'unanimité le Conseil municipal décide qu'un affichage sera fait en mairie et que l'agence LAFORET de Aunay sur Odon sera en charge de trouver un nouveau locataire.

Montant du loyer hors charge : 750.00€ mensuel (surface d'environ 95 m2).

Présentation du projet de PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) du PLUI HM) – Délibération n° 15-05-2023-03
Par une délibération n° C-2019-05-23/05 en date du 23 mai 2019, le conseil communautaire de Caen la mer a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUI-HM.

Définissant les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, le PADD doit être largement partagé avant d'établir les règles à inscrire dans le PLUi-HM. Ainsi conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil communautaire et des conseils municipaux, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du PLUi-HM. Le débat au sein des conseils municipaux est réputé tenu s'il n'a pas eu lieu au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme.

Considérant que les informations relatives au PADD transmises et présentées par Caen la mer ont permis d'éclairer le conseil municipal pour débattre des grandes orientations d'aménagement et de développement.

Le conseil municipal, prend acte de la tenue, au sein du conseil municipal, du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUi-HM).

- -Départ de Aurélie BLONDEL à 21H40
- -Départ de Claire BARUCHELLO à 22H30

> Emploi saisonnier au service technique

Dans le cadre d'un contrat saisonnier pour renforcer le service technique sur la période de juillet, comme l'an passé, la commune va recruter à raison de 20h00 hebdomadaire.

Le recrutement est destiné à des étudiants majeurs de la commune.

Les personnes intéressées devront déposer un CV et une lettre de motivation en mairie avant le 16 juin 2023.

Projet Commémoration libération de la commune par la 15th Scottish Division

Lors de la deuxième guerre mondiale, la commune fut libérée le 27 juin 1944 par la 15th Scottish Division. Monsieur Vincent Lévêque souhaiterait organiser une cérémonie commémorative le 1er Juillet 2023 en l'honneur des soldats tombés pour la libération du village. Il propose d'être accompagné de 6 personnes dont guatre en tenue d'époque et d'une jeep.

Monsieur le maire propose que la mairie participe à cette cérémonie. Accord du conseil municipal.

Informations diverses et tour de table :

<u>Aurélie BLONDEL</u>: Informe sur les propositions de noms du futur Palais des sports de Caen évoqué lors de la commission des sports de Caen la Mer

<u>Jérôme VIBERT</u>: Préparation de la fête communale du samedi 17 juin 2023 avec des animations tout au long de la journée et un feu d'artifice en clôture. Demande s'il serait possible que la commune dispose d'une carte bancaire pour bénéficier de plus grand choix et de prix moins élevés pour les achats sur internet.

Laurence COUDRAIS: Demande l'état d'avancement du projet de rénovation de l'église.

Réponse: La commune va se faire assister par une société d'A.M.O. concernant le projet de rénovation énergétique des écoles. Si nous sommes satisfaits de cet accompagnement, nous ferons appel à la même société pour nous accompagner sur le projet de l'église.

Olivier LE MEILLEUR: Informe que les candélabres chemin des carrières sont encore allumés après 23h00.

Fabienne MANSION: Forum des associations prévu le samedi 02 septembre 2023;

Conseil Municipal Jeunes : projet d'une fresque pour le préau de l'école

Nicolas RENARD: Informe sur la réception des travaux du plateau route de Baron, les plantations prévues et les travaux sur les bâtiments communaux.

Prochain Conseil Municipal : Le Lundi 12 Juin 2023 à 20h30

La séance est levée à 23.h50

Le Secrétaire de séance Fabienne MANSION

Le Maire Didier BOULEY